



République de Maurice



Association
pour le développement
de l'éducation
en Afrique

Groupe de travail pour le

développement de la petite enfance

MINISTRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA
CULTURE

*Éducation et protection
de la
Petite enfance*

Note conceptuelle

Initiative Ile Maurice – Afrique

dans le cadre du Programme pour l'éducation de base en Afrique

et le Plan d'action du groupe de travail de l'ADEA sur le DPE

**Développer les capacités en éducation et protection de la petite
enfance en Afrique subsaharienne**

Un programme de collaboration Sud-Sud – Nord-Sud

« L'EPPE/DPE comme base pour le développement humain et les chances dans la vie »

L'éducation et protection de la petite enfance soutient la survie, la croissance, le développement et l'apprentissage des enfants, y compris la santé, la nutrition et l'hygiène, et le développement cognitif, social, physique et émotionnel - de la naissance à l'entrée à l'école primaire en milieux formels, informels et non formels (UNESCO Education Pour Tous – Rapport mondial de suivi 2007).

Les premières années représentent le moment le plus vulnérable dans le développement humain individuel. C'est assurément le meilleur moment pour assurer les «fondations solides» pour l'apprentissage ultérieur et les chances dans la vie.

L'éducation et protection de la petite enfance (EPPE) est à la base de:

- a) *L'inclusion sociale et l'égalité des chances dans la vie ;***
- b) *Le développement cognitif, social, physique et émotionnel d'un individu ;***
- c) *Le respect des droits fondamentaux de la personne.***

L'EPPE est un droit humain fondamental qui doit être garanti à chaque enfant, peu importe de sa situation sociale, économique, ethnique ou religieuse.

Les programmes d'EPPE ont un solide bilan en ce qui concerne l'amélioration des résultats d'apprentissage, l'amélioration de la santé et de la nutrition ainsi que la réduction des disparités entre les sexes. En outre, les interventions de la petite enfance réduisent les inégalités structurelles et socio-économiques héritées, et contribuent significativement à la réduction de la pauvreté et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. L'offre EPPE est donc une mesure préventive en termes de rapport coût-efficacité avec des retours socio-économiques élevés, un facteur clé pour promouvoir la stabilité et la cohésion sociale.

Il existe un large consensus que les programmes d'intervention de la petite enfance jouent un rôle clé dans le développement. Cela a entraîné son intégration dans l'agenda et la stratégie mondiale des Nations Unies, depuis la Conférence mondiale sur l'Education pour tous (EPT) de Jomtien, Thaïlande, 1990, avec son slogan «L'apprentissage commence à la naissance» (article 5), et une indication plus précise dix ans plus tard, dans le Cadre d'action de Dakar (2000) où le premier objectif de l'EPT se lit comme suit: « *Développer et améliorer sous tous leurs aspects la protection et l'éducation de la petite enfance, et notamment des enfants les plus vulnérables et défavorisés* », fournissant ainsi une base pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement des Nations Unies (OMD) d'ici 2015

En outre, l'année 2009 a célébré le vingtième anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1989 et approuvée par 192 nations. Il est grandement opportun de mettre l'enfant africain et ses traits uniques sur l'agenda du développement, de consolider les efforts visant à renforcer les capacités et de

développer des initiatives dans les pays d'Afrique subsaharienne (ASS) sur les droits de l'enfant tout au long de l'éducation, la protection et le développement de la petite enfance.

EPPE en Afrique subsaharienne : Une question d'urgence

À l'heure actuelle, des disparités mondiales importantes dans l'offre de l'EPPE continuent de diviser les enfants les plus riches et les plus pauvres du monde. Des études récentes montrent qu'en prenant l'exemple de la couverture des services d'enseignement pré-primaire, les taux sont les plus bas précisément pour les pauvres et les défavorisés.

La moyenne des taux brut de scolarisation dans le pré-primaire en 2006 était de 79% dans les pays développés et de 36% dans les pays en développement. La situation est particulièrement inquiétante en Afrique subsaharienne (ASS), où seulement 18% des enfants éligibles ont accès à des services d'éducation pré-primaire. Dans la moitié des pays d'Afrique subsaharienne étudiés, moins de 4% des enfants sont inscrits dans l'enseignement pré-primaire (données de l'UNESCO du Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2007).

Cela reflète l'état général de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement dans toute la région, en particulier les niveaux de pauvreté élevés, l'inégalité de la répartition des revenus et de l'accès à l'éducation et aux services sociaux, la diminution constante de l'indice de développement humain. En Afrique subsaharienne, la question des inégalités héritées des chances dans la vie est assez importante, compte tenu du contexte historique du colonialisme, un système socio-économique caractérisé par l'exclusion sociale et culturelle. Selon le rapport « Les enfants et la pauvreté » de 2004 du Programme des Nations Unies pour le développement – Centre international pour l'action en faveur des pauvres, 65% des enfants en Afrique subsaharienne vivent dans la pauvreté absolue.

Les principales caractéristiques sapant les efforts pour renforcer l'EPPE dans la région subsaharienne Afrique sont le manque de soutien financier, affectant négativement les infrastructures, les effectifs et la mise en œuvre du programme; l'insuffisance des capacités des décideurs politiques et les praticiens pour élaborer des stratégies et mettre en œuvre des politiques et des programmes de l'EPPE; manque de soutien institutionnel ainsi que de stratégie multisectorielle coordonnée entre les partenaires du développement national.

Une réponse à l'urgence: L' « Initiative Ile Maurice – Afrique »

À la réunion biennale de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) qui s'est tenue en 2006 au Gabon, des experts et des représentants des ministères de l'éducation et des organisations de la société civile, ont souligné la nécessité d'approches et de politiques régionales plus globales de l'EPPE au niveau de l'Afrique subsaharienne.

En réponse à cela, l'île Maurice a invité des représentants de pays d'Afrique subsaharienne, en avril 2007, à un atelier régional sur le Rapport mondial de suivi sur l'EPT «Un bon départ». Les participants des membres de la Commission de l'Océan Indien (Comores, Madagascar, Ile Maurice, Seychelles), de la République centrafricaine, du Botswana, du Tchad, de la République démocratique du Congo, de la Côte-d'Ivoire, du Niger, du Nigeria, du Sénégal, avec la participation du Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation en Afrique (BREDA), du Centre de recherche innocent (CRI) de l'UNICEF, et des experts norvégiens et danois, ont produit une première note conceptuelle intitulée « *Vers un nouveau partenariat pour une initiative mondiale de l'EPPE en Afrique subsaharienne - 2007-2010* », qui a souligné la nécessité de concentrer les efforts sur le renforcement des capacités pour la conception de stratégies et de programmes et leurs mise en œuvre. En outre, les participants ont désigné l'île Maurice pour servir de "centre de connaissances" régional pour le renforcement des capacités et le partage des pratiques.

À la suite des conclusions de l'atelier, le gouvernement de l'île Maurice, appuyé par le système des Nations Unies et les partenaires bilatéraux, a proposé le programme intitulé « Initiative Ile Maurice – Afrique ». Le cadre conceptuel de l'Initiative Ile Maurice - Afrique a été défini lors d'un premier atelier organisé en mai 2007 à l'UNICEF CRI, suivie par le séminaire « Investir dans le développement de la petite enfance: une question d'urgence », organisé par l'Agence norvégienne pour la coopération au développement (NORAD) en avril 2008 à Oslo.

Le groupe de travail de l'ADEA sur le développement de la petite enfance (ADEA GTDPE), qui s'est réuni à Dakar en septembre 2008, a fortement encouragé l'île Maurice à poursuivre le programme de l'Initiative.

La première phase de l'IMA 2009 - 2010

La phase pilote a débuté en avril 2009, avec une visite d'étude/échange intensive de 15 jours en Norvège, menée par une équipe de 5 responsables politiques et cadres mauriciens responsables de la politique nationale mise en œuvre de l'EPPE (Autorité nationale de l'EPPE, ministère de l'éducation, ministère des droits de la femme, du développement de l'enfant et de la famille, Institut de l'éducation de l'île Maurice).

Le programme a été organisé par NORAD, Statped Vest (ministère norvégien de l'éducation et de la formation), le PNUD Ile Maurice, le gouvernement mauricien, et l'UNICEF CRI, un soutien à la fois technique et financier.

Le programme d'échange/visite intensif a inclus des séminaires, des ateliers, des visites à Oslo et Bergen, impliquant les décideurs politiques et les praticiens du ministère des affaires sociales de l'enfance, de la jeunesse et de la famille, ministère de l'éducation et de la recherche, ministère des services de la santé et des soins, Ombudsman pour les enfants, Université d'Oslo et la municipalité d'Oslo, Statped Vest, Child Watch International, NOVA (Institut de recherche), Université de Bergen, les autorités locales pour les enfants et les affaires familiales.

Le but de ce voyage d'étude était tout d'abord de tester l'efficacité de la formule de renforcement des capacités à travers l'échange d'expériences et le partage de connaissances pair-à-pair Nord-Sud, sur mesure avec référence en particulier aux besoins du secteur EPPE de l'île Maurice en termes de renforcement des capacités, notamment l'amélioration des instruments de coordination de l'Autorité nationale de l'EPPE pour la programmation et mise en œuvre commune de stratégies multi-sectorielles.

Les résultats ont certainement été encourageants. L'équipe de décideurs politiques mauriciens ont pu travailler sur le développement de a) un mécanisme de plan d'action national pour coordination de programme de l'Autorité de l'EPPE, et b) une note conceptuelle pour la mise en place du centre de connaissance sur l'EPPE à l'île Maurice, regroupant des institutions nationales, étendant ses services à la région d'Afrique subsaharienne.

Le PNUD à l'île Maurice et l'UNICEF CRI ont facilité les activités du programme et ont travaillé sur le développement de partenariats, avec une référence spécifique à l'institutionnalisation du cadre de coopération avec les institutions norvégiennes nationales.

Après le succès du projet pilote d'avril 2009, le programme a maintenant atteint un point tournant en termes de la conception et de la mise en œuvre d'activités ainsi que du renforcement du partenariat.

À la suite de la réunion du GT DPE de l'ADEA en novembre 2009, à Dakar, l'Initiative Ile Maurice - Afrique a été pleinement intégrée dans le Programme de l'UNESCO pour l'éducation de base en Afrique (BEAP), dans le cadre du budget biennal 2010-2011 de l'UNESCO BREDA.

Le Groupe de travail de l'ADEA sur le développement de la petite enfance (GTDPE)

Le Groupe de travail sur le développement de la Petite Enfance (ADEA GTDPE) de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique a été créé en 1993, initialement comme un groupe spécial au sein du «Groupe sur la participation des femmes» de l'ADEA (maintenant FAWE).

Le groupe spécial a été encouragé par des professionnels engagés venant de 11 pays d'Afrique subsaharienne, orientant les programmes intégrés pour le développement de l'enfant au niveau national et régional, avec l'appui principalement de la Fondation Bernard Van Leer, Fondation Aga Khan, Save the Children, l'UNICEF, l'UNESCO, l'USAID et la Banque mondiale, et soutenu par le Groupe consultatif sur le DPE. L'objectif du groupe spécial était de renforcer le débat sur l'éducation et le développement de la petite enfance dans la région, et de renforcer le réseau professionnel pour l'EPPE/DPE.

Le Groupe de travail sur le développement de la petite enfance (ADEA GTDPE) de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique a été créé en 1993. Il fonctionne en tant que groupe de travail de l'ADEA et comme réseau régional, lié au Groupe consultatif mondial sur le développement de la petite enfance (GC). Le GTDPE travaille avec le réseau mondial des défenseurs du DPE, les analystes de programmes et de politiques pour garantir que les enfants profitent des ressources et des cadres disponibles en dehors de l'Afrique. Le GTDPE a adopté l'approche du GC des quatre pierres angulaires, mais va les adapter au contexte africain. Les quatre pierres angulaires du GC sont les suivantes:

- (a) Commencer au début (prénatal à l'âge de 3 ans);
- (b) Préparez-vous au succès (3 à 6 ans);
- (c) Améliorer la qualité de l'école primaire (6 à 8 ans)
- (d) Inclure la petite enfance dans les politiques (DPE et politiques multi-sectorielles, plans, lois, normes et principes directeurs).

Le GTDPE met l'accent sur:

- a) Plaidoyer et mobiliser le soutien politique et publique;
- b) Contribuer à la base de connaissances sur le DPE en Afrique, en facilitant la recherche, le renforcement des capacités et des connaissances, la dissémination et l'échange;
- c) Stimuler la révision, le développement, la mise en œuvre et le suivi des politiques;
- d) Encourager la construction de partenariats et les réseaux;
- e) Renforcer la base administrative.

En 2010, le GTDPE vise à se lier aux grandes réunions et conférences internationales pour assurer que les perspectives africaines sur le DPE sont intégrées dans l'éducation pour tous. Depuis 2007, le GTDPE ADEA est présidé par le BREDA à Dakar, l'UNESCO et le Secrétariat est basé à Save the Children US.

Les membres du Groupe de travail sont des représentants des institutions internationales actives dans le DPE en Afrique sub-saharienne, des points focaux nationaux du DPE et des experts ministériels en charge. Le GTDPE de l'ADEA est régi par un Comité directeur qui représente les profils de membres variés. Le Secrétariat sert à relier les différents partenaires et membres.

Dans ce contexte, le GTDPE de l'ADEA avait organisé la quatrième Conférence internationale africaine sur le développement de la petite enfance (DPE à Dakar, novembre 2009): *De la politique à l'action: Accroître les investissements dans le DPE pour le développement durable*. La

conférence a été parrainée par 19 partenaires du groupe de travail qui se consacrent au DPE en Afrique. Cette rencontre a aussi célébré le 10^e anniversaire de la tenue des conférences internationales africaines sur l'O DPE.

La Conférence fut notable pour son haut niveau de dirigeants africains, de participation et de discussions animées. L'enthousiasme pour les réalisations et les innovations africaines en DPE a clairement démontré que l'Afrique met actuellement un accent fort sur l'amélioration du développement des jeunes enfants, et le DPE est sur l'agenda des décideurs à travers l'Afrique. Une des conséquences majeures de la conférence est l'adoption par l'Union africaine du DPE en tant que nouvel objectif du plan d'action pour la deuxième décennie de l'éducation.

Le Programme de l'UNESCO pour l'éducation de base en Afrique (BEAP)

Le BEAP a été conçu par l'UNESCO comme un instrument intégré capable de mettre en œuvre les objectifs de la « Deuxième décennie de l'éducation pour l'Afrique » de l'UA (septembre 2006), l' « Appel à l'action de Kigali » (septembre 2007) et les résultats de la réunion biennale de l'ADEA à Maputo (mai 2008), avec l'aide des partenaires du développement.

L'Appel à l'action de Kigali est un plan d'action issu d'un séminaire régional de haut niveau de l'UNESCO pour l'éducation de base tenu à Kigali en septembre 2007. ce séminaire s'est penché en particulier sur les louables efforts concertés des pays africains pour atteindre les objectifs de l'EPT et les OMD à travers une vision démocratisée de l'éducation de base fondée sur les principes de la justice sociale, de l'équité et de l'inclusion sociale qui offre un vaste choix de possibilités et de résultats d'apprentissage à un ensemble plus large d'élèves, et qui renforce la capacité de tous les élèves de contribuer à une société stable, pacifique, équitable et prospère.

La réalisation des objectifs de l'EPT et des OMD implique la fourniture d'une éducation qui est inclusive et répond adéquatement aux divers besoins d'apprentissage de tous les élèves. Comme indiqué dans les «Principes directeurs de l'UNESCO pour l'inclusion dans l'éducation» (2009):

L'éducation inclusive renforce la capacité du système éducatif à atteindre tous les apprenants et peut donc être comprise comme une stratégie clé pour réaliser l'EPT.

Toutefois, les faits indiquent qu'un nombre important d'élèves restent exclus des activités de l'école normale pour des raisons diverses liées à des facteurs économiques, intellectuels, linguistiques, physiques, liés au sexe, émotionnels, de santé, parmi d'autres.

Le BEAP a pour objectif de fournir un cadre pour renforcer les approches globales dans la réforme de l'éducation de base, visant à améliorer la qualité, la pertinence et l'équité dans l'éducation, à travers une éducation plus réactive aux attentes et aux besoins divers des apprenants et de la société.

Le cadre BEAP fournit des outils pour :

(a) Étendre l'éducation de base (primaire) à une durée de 9-10 ans, incluant par conséquent la petite enfance (EPPE/DPE) et l'enseignement secondaire.

(b) Développer le cycle de l'éducation de base dans le cadre d'une perspective holistique, en veillant à ce qu'il soit inclusif, cohérent et transparent.

(c) Promouvoir des cadres curriculaires basés sur les capacités et les compétences pertinents aux besoins des enfants et des jeunes en Afrique, en tant que base pour un apprentissage tout au long de la vie.

À cet égard, le BIE (Bureau international d'éducation), Institut de l'UNESCO spécialisé dans le développement des capacités des États membres pour la réforme du curriculum afin d'atteindre «une éducation de qualité pour tous», joue un rôle actif dans le soutien au BEAP. Avec un mandat mondial, les atouts du BIE comprennent des activités orientés vers le terrain et une collaboration étroite avec les bureaux régionaux de l'UNESCO, les ministères de l'éducation et les institutions académiques pour des interventions fondées sur les preuves et contextualisées. Son approche globale de travail aborde les politiques d'éducation / curriculaires, le plaidoyer, le développement curriculaire, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation, et le lien avec la formation des enseignants.

Initiative Ile Maurice – Afrique/BEAP/ADEA GTDPE : Objectifs du Programme

L'Initiative Ile Maurice - Afrique vise à contribuer à la réalisation des objectifs de l'EPT et des OMD en Afrique subsaharienne ainsi qu'à renforcer la Convention relative aux droits de l'enfant en mettant en place un programme régional de renforcement des capacités pour l'éducation, la protection et le développement de la petite enfance, en ligne avec les axes majeurs d'intervention des partenaires et des institutions régionaux et internationaux de développement dans le domaine mentionné.

Le programme est conçu comme un partage de connaissances pair-à-pair, axé sur des partenariats de coopération Nord-Sud/Sud-Sud, désignant l'île Maurice comme centre de connaissances ou centre d'excellence en matière d'élaboration de politiques sur l'EPPE au niveau régional.

L'initiative entend représenter un programme novateur de coopération au développement, se concentrant davantage sur le partage des connaissances que la prestation de l'aide traditionnelle, via la coopération Sud-Sud et des partenariats avec le "Nord", ainsi que l'appui du système des Nations Unies.

En outre, le programme met l'accent sur des approches holistiques, inclusives et multisectorielles à l'éducation, la protection et le développement de la petite enfance, adoptant le cadre BEAP pour le secteur éducatif et les OMD et l'EPT comme base pour incorporer des interventions précoces dans le développement national et les stratégies favorables aux pauvres ainsi que dans un cadre globale de l'éducation de base visant à la qualité, l'inclusion sociale et l'égalité des chances dans la vie. Cette spécificité est renforcée par le dialogue politique et les initiatives de plaidoyer visant à consolider l'appui institutionnel à une EPPE inclusive et équitable, et accompagné par une vision commune et stratégie coordonné des Nations Unies, dans le du Groupe de travail de l'ADEA sur le DPE.

Principaux axes d'intervention:

- Programme de partage de connaissances ciblant les hauts cadres / décideurs politiques / technicien de l'Afrique subsaharienne, visant à renforcer les capacités pour la conception et la mise en œuvre de politiques EPPE multisectorielles, inclusives et équitables au niveau national. Le Programme de partage des connaissances et des pratiques est fondé sur la coopération Sud-Sud.
- La recherche et le dialogue politique visant à améliorer la réflexion stratégique et les initiatives de plaidoyer pour renforcer la perspective de l'éducation et la protection de la petite enfance comme une éducation et une politique socio-économique globale et holistique, ce qui représente le facteur clé de l'égalisation des chances dans la vie, contribuant à la réduction de la pauvreté et l'inclusion sociale (avec les OMD et l'EPT comme références) et promouvant les droits fondamentaux socio-économiques, culturels et humains en Afrique subsaharienne.
- Renforcer le réseau actuel des points focaux sur le DPE en Afrique sub-saharienne (national et sous-régional), encourageant les échanges pour le renforcement des capacités et des connaissances, et les activités de plaidoyer.

Comme résultat, les actions suivantes sont identifiées pour atteindre les points précédents:

- Mise en place d'un système d'accréditation pour les programmes accélérés de partage des connaissances et d'échange, sous forme de « diplôme intensif » co-délivré par une institution norvégienne et l'Institut de l'éducation de l'île Maurice, facilités par d'autres institutions et agences nationales à l'île Maurice et en Norvège.

Le programme d'échange ciblera les décideurs / dirigeants politiques et les techniciens du secteur de l'EPPE en Afrique subsaharienne et sera mis à l'essai dans un premier groupe de pays, membres de la Commission de l'Océan Indien, République-Unie de Tanzanie.

L'approche sera holistique et multisectorielle, se concentrant principalement sur des caractéristiques pratiques plutôt que théoriques.

En outre, le programme sera axé sur la demande et adapté aux besoins des participants en termes de renforcement des capacités et aux priorités nationales. Les participants travailleront en étroite coopération avec les institutions d'accueil en Norvège et le centre mauricien, avec l'appui du système des Nations Unies, pour formuler des activités spécifiques liées aux priorités nationales et par la suite développer le module d'échange.

- Mise en place du « Centre régional de connaissances » ou « Centre d'excellence » régional en matière d'EPPE/DPE à l'île Maurice, pour a) le renforcement de la capacité / le partage des connaissances ; b) la recherche, la documentation, le dialogue politique et le plaidoyer.

En outre, le "centre de connaissances" en EPPE/DPE de l'Initiative Ile Maurice-Afrique envisage de travailler en collaboration avec le « *Centre mauricien d'excellence multidisciplinaire régional* », une initiative régionale menée par le gouvernement de Maurice à travers le Ministère des finances et de l'émancipation économique, financé par le Gouvernement de Maurice et des donateurs internationaux et bilatéraux, visant à promouvoir le renforcement des capacités, la recherche, l'appui technique dans le domaine de la gestion macro-économique, le commerce et le transit, les financements transfrontaliers, le développement des affaires et les investissements, les politiques sectorielles communes, qui desservent la région d'Afrique subsaharienne.

- Mise en place d'un « *Comité consultatif* », composé des partenaires des Nations Unies et du monde universitaire, promouvant la recherche, la documentation, le dialogue politique et les initiatives de plaidoyer en mettant l'accent sur l'approche de l'EPPE comme élément clé pour égaliser les chances dans la vie et promouvoir le développement inclusif social et humain.

L'IMA-BEAP est actuellement soutenue par l'UNESCO BREDIA, le PNUD à l'île Maurice, le Bureau multipays de l'UNESCO à Dar es Salaam, l'Autorité mauricienne de l'éducation et la protection de la petite enfance, le gouvernement mauricien, le ministère norvégien de l'éducation et de la formation, ainsi que les agences et institutions nationales à l'île Maurice et en Norvège.

Annexe: le Centre de connaissances ou Centre d'excellence de l'île Maurice

Depuis les années 1970, l'île Maurice place l'EPPE au centre de son agenda national en se concentrant sur les services et la scolarisation dans le pré-primaire (de 3 à 6 ans), en même temps que sur différents programmes sociaux pour le groupe d'âge 0-3ans. En outre, l'éducation préscolaire tient une place importante dans le « *Plan directeur national pour l'éducation* » de 1991 (qui est toujours considéré comme un « modèle » pour les pays en développement), renforcé dans la nouvelle *Stratégie pour l'éducation 2008* visant à atteindre une éducation gratuite et universelle pour tous les enfants de 3 ans d'ici 2020, et en ciblant principalement les enfants vulnérables.

De plus, de récents efforts ont été entrepris pour consolider les initiatives en matière d'EPPE en suivant des approches plus holistiques et des stratégies multisectorielles, intégrant l'EPPE dans le paradigme général du développement socio-économique et de la réduction de la pauvreté. En conséquence, en 2007, le Parlement a voté à l'unanimité d'établir l'Autorité de l'EPPE, en tant qu'organe de coordination des ministères concernés par l'EPPE (ministère de l'éducation; des droits de la femme, du développement de l'enfant et de la famille ; des finances et de l'émancipation économique ; de la santé et la qualité de la vie; de la sécurité sociale; l'administration locale).

L'établissement de l'Autorité de l'EPPE a été suivie par la mise en place d'un vaste projet appelé Programme pour l'élimination absolue de la pauvreté par le ministère des finances, ciblant la réduction de la pauvreté à travers l'accès aux services de l'EPPE pour les enfants et les familles vulnérables.

La présence de plusieurs autres institutions travaillant sur les questions de l'EPPE facilite naturellement la constitution du « centre de connaissances ». Il pourrait être mentionné: l'Institut de l'éducation de l'île Maurice et le Collège mauricien de l'air pour la formation, le Conseil national des enfants pour une protection de la petite enfance de 0 à 3 ans, le Programme l'enfant et la santé (projet de recherche international basé à l'île Maurice depuis 1970, dirigé par l'Université de Pennsylvanie), le médiateur pour les enfants et diverses institutions privées et ONG nationales actives.